

Image not found or type unknown



Annulation de compromis d'achat

Par **benmansour_old**, le **13/07/2007** à **22:16**

j' ai signé un compromis d'achat pour une maison au bout de 1 mois la banque a fait faire un diagnostic ptz pour le pret a taux zero. il s'est avéré que les surfaces habitables et l'année de construction de la maison ne sont pas les memes que celles énoncés par l'agent immobilier, sachant que je n'ai pas signé avec la banque puis je annulé ma promesse d'achat.